

Questions orales

M. Robison (Burnaby): Madame le Président, évidemment, la raison pour laquelle la preuve consiste en grande partie d'une reconstruction orale des faits est que les dossiers ont en fait été détruits. Ma supplémenteaire s'adresse au ministre de la Justice. Hier, le premier ministre a dit à la Chambre que les preuves de violation de lois fédérales par la GRC seraient remises entre les mains des procureurs généraux des provinces qui pourraient sans doute alors tenter des poursuites.

Le ministre de la Justice confirmera-t-il aujourd'hui que c'est en fait de lui, le procureur général fédéral, que relèvent les poursuites en vertu de la loi sur les postes et de la loi de l'impôt sur le revenu, et non des procureurs généraux des provinces, comme l'a laissé entendre le premier ministre hier? De plus, le ministre de la Justice nous dira-t-il quelles mesures il entend prendre pour s'assurer que les membres de la GRC coupables d'actes criminels seront poursuivis?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et procureur général et ministre d'État chargé du Développement social): Monsieur le président, je ne crois pas que le très honorable premier ministre ait dit hier que toute infraction devrait être transmise aux procureurs généraux des provinces. A titre de Procureur général du Canada, s'il y a lieu pour moi d'intenter des poursuites, j'assumerai mes responsabilités. Mais en vertu du droit criminel, je crois que c'est la responsabilité des procureurs généraux des provinces d'intenter des poursuites, et nous leur donnerons les renseignements nécessaires. A ce moment-ci, madame le Président, aucune décision n'a encore été prise. Nous étudions les dossiers et il serait probablement préférable d'attendre que la Commission McDonald ait terminé ses travaux.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES CULTURELLES**LE FINANCEMENT DE LA GALERIE D'ART DE VANCOUVER**

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, j'ai une question pour le secrétaire d'État concernant la Vancouver Art Gallery. Comme des engagements du gouvernement provincial et de particuliers totalisant presque 4.5 millions de dollars dépendent de la contribution du gouvernement fédéral, le ministre a-t-il l'intention d'honorer l'engagement qu'avait pris son prédécesseur de souscrire quatre millions de dollars pour transformer le vieux palais de justice en galerie d'art pour Vancouver?

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, je remercie le député de sa question. J'aimerais la féliciter d'avoir été choisie comme critique de l'opposition officielle pour les questions ayant trait au secrétariat d'État.

J'aimerais lui signaler que mon prédécesseur immédiat avait fait beaucoup de promesses électorales—des promesses vérita-

blement électorales—et je ne crois pas qu'elles constituaient vraiment des engagements de la part du gouvernement précédent, mais simplement des promesses électorales, et dans ce sens je suis en train de toutes les revoir.

Le député en a mentionné une, mais si je m'arrêtais à toute la série de promesses électorales qu'avait faites mon prédécesseur immédiat au cours des mois de janvier et de février 1980, mon ministère n'aurait plus aucun argent pour honorer d'autres projets de financement dans le domaine des arts et de la culture.

J'aimerais aussi signaler au député qu'il y aurait beaucoup plus d'argent de disponible pour la culture et les arts si le gouvernement précédent n'avait pas conclu ce mignon de petit marché avec les gouvernements des provinces par lequel ont été réduits d'un certain nombre de millions de dollars les fonds disponibles pour de tels projets au Canada.

* * *

L'INDUSTRIE**L'AIDE FINANCIÈRE À CHRYSLER CANADA**

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. On a avancé un certain nombre de chiffres au sujet de l'aide qu'on pourrait apporter à Chrysler (Canada) Limitée—250 millions, 500 millions, 750 millions de dollars. J'ai demandé au ministre s'il pouvait dire à la Chambre aujourd'hui à quel chiffre le gouvernement songeait. De plus, pourrait-il dire à la Chambre ce qui l'autoriserait à fournir cette aide?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, comme cette question fait toujours l'objet de négociations, et que les ministres l'étudient présentement, je ne saurais pour le moment citer de chiffres. Quant au programme lui-même qui, s'il est réalisé, n'offrira en partie ou même en tout, que des garanties de prêts, il comportera une disposition qui permettra au Parlement d'approuver l'activité du gouvernement en ce qui concerne les garanties de prêts.

M. Stevens: Quand?

M. Wilson: Une question supplémenteaire, madame le Président. La semaine dernière, le député de Halton a présenté une motion demandant au gouvernement de saisir un comité permanent de la Chambre de cette affaire. Le ministre entend-il donner suite à cette motion, ou prendra-t-il une décision à ce sujet avant que la Chambre n'en soit saisie?

M. Gray: Madame le Président, j'ai certainement l'intention de discuter avec les chefs des différents partis de la possibilité qu'un comité étudie l'activité de l'industrie automobile et les modalités de l'accord sur l'automobile.

M. Wilson: Avant une décision?